

Examen ou concours :

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20/20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

Il est aujourd'hui impossible d'ignorer les disparités spatiales sur un plan social et économique. Socialement, les émeutes de 2005 ont marqué les projectiles sur les territoires les plus délaissés, des banlieues en cours de ghettoïsation, révélant ainsi la fracture sociale, l'écart avec d'autres banlieues riches. Sur le plan économique, on ne peut que constater que France à deux vitesses quand seuls Paris et à la limite Lyon tirent la croissance du PIB national, depuis plusieurs années.

À partir de ces deux exemples on saisit immédiatement que les disparités spatiales recourent plusieurs échelles. En effet on peut définir un territoire comme une unité spatiale qui a une pertinence du point de vue des acteurs. Les disparités peuvent donc respecter le clivage zone urbaine - zone rurale ou être de type interrégional ou entre des villes ou encore entre des quartiers. Par exemple le fossé entre les revenus moyens des quartiers les plus riches et ceux du quartier le plus pauvre à Marseille est

N°

1/16

très conséquent. Le revenu, que nous venons de prendre comme indicateur des inégalités socio-économiques n'est pas le seul pertinent, le rapport inter-décil l'est davantage pour mesurer les inégalités à l'intérieur d'une population. De plus les inégalités socio-économiques comprennent les conditions de vie, les possibilités d'ascension sociale ou encore la reconnaissance sociale, c'est pourquoi nous sommes sensibles aux questions de stigmatisation. Entre l'espace et les inégalités, nous l'avons vu, il y a un lien et même un lien à double sens l'espace, en tant que non-uniforme produit des inégalités et d'autre part les inégalités, produites par ailleurs, construisent et espace. Le rapport est donc complexe entre l'espace et les inégalités et rend difficile l'identification des causes. Car l'enjeu est là : comprendre les causes pour rendre les inégalités justes ou ne pas avoir les mêmes chances d'accès à une situation parce que si on n'est pas né au bon endroit est peu acceptable d'un point de vue justice sociale.

D'un point de vue socio-économique, nous essaierons de comprendre dans quelle mesure les disparités spatiales sont données, ou construites et quels sont les logiques à l'œuvre, qui pourraient expliquer de telles inégalités.

Il y a des disparités spatiales données

N°

2/16

qui structurent des inégalités socio-économiques très  
diverses (I) cependant cela est insatisfaisant les  
disparités spatiales sont renforcées par des dynamiques  
de différenciation des territoires (II) mais comme  
le propre d'une dynamique est de se perpétuer  
voire de s'auto-entretenir nous comprenons  
la nécessité de l'intervention publique (III)

La France est un assez vaste territoire  
pour présenter des fortes différences selon les sous-  
territoires. Nous confronterons les effets de cette diversité (1)  
à la réalité des inégalités spatiales (2) ce qui nous  
permettra de comprendre que cette explication est insatis-  
faisante à elle seule.

L'espace en lui-même présente des  
disparités qui ne sont pas sans effets sur la  
sphère socio-économique. Ainsi David Ricardo, dans  
les Principes d'économie politique et de l'impôt (1817)  
présente sa théorie de la rente différentielle dont  
la première hypothèse est l'inégale fertilité des  
terres. D'après lui le propriétaire des terres les  
moins fertiles ne touchera rien en exploitant des  
terres touche déjà le profit moyen de tous les  
secteurs de l'économie. En revanche le propriétaire  
des terres fertiles dégage une rente, d'après

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barée

\* dans « La po-  
litique foncière  
des munici-  
palités »

Ricardo. Ainsi le territoire est en lui-même  
réalisable économiquement, or étant inégal, il  
produit des inégalités économiques. Il est frappant  
que Maurice Halbwachs, pourtant chargé de  
la section morphologie sociale dans l'équipe  
de L'année sociologique, utilise un vocabulaire  
similaire à celui de Ricardo\*. Il estime que les  
mécanismes à l'œuvre sur le marché de l'immobilier  
conduisent à une « rente foncière urbaine » qui il  
rapporte un peu plus loin à un « gain illégitime ».  
En effet Halbwachs explique que certains terres et  
certains appartements voient leur valeur augmenter  
encore plus vite qu'en moyenne. Sur ces fluctuations  
du marché, les « économistes bourgeois » qui correspondent  
à la figure moderne du spéculateur dégagent une  
rente, simple fruit de leur habileté et non de leur  
travail. On peut donc dire que l'évolution  
inégalement des valeurs immobilières, que Halbwachs assimile  
explicitement au « cas de terres de fertilité inégale »,  
est cause d'inégalités socio-économiques. Plusieurs autres  
exemples exemples confirment l'idée que l'espace  
est un capital qui produit des inégalités : à l'époque  
les régions charbonnières étaient avantagées, aujourd'hui  
ce sont les régions côtières qui bénéficient d'un  
afflux d'acteurs grâce au tourisme. Il est notable  
que la carte représentait le taux d'émigration  
et le taux d'immigration des retraités en

N°

9/16

Examen ou concours :

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

France atteste de l'attrait du Sud et de l'Ouest de la France aux dépens du nord et surtout de l'est. En la présence de retraités et surtout de riches retraités a un fort impact sur la fiscalité et la consommation donc sur l'activité économique. Il y a donc de toute évidence des disparités spatiales, le territoire national n'est pas un territoire uniforme sur lequel se greffe des inégalités socio-économiques.

Cette première analyse permet d'expliquer les inégalités entre régions, pourtant les inégalités socio-économiques d'un point de vue spatial sont beaucoup plus diverse et relève même d'une pluralité irréductible. Par exemple à partir du document 1, on mesure l'étendue des inégalités spatiales puisque le revenu médian du Nord-Pas-de-Calais ne représente que 75% de celui d'Ile-de-France néanmoins on ne observe pas de lien clair entre ce revenu médian et le rapport intermédiaire. Une région peut être riche relativement aux autres tout en étant très inégalitaire ou peu inégalitaire. Autre la

N°

5/16

question des revenus et des écarts interrégionaux on peut observer des écarts de possibilités sociales à des autres niveaux. Ainsi d'après le document 5 26.7% des jeunes issus de ZUS sont sans diplômes contre 11.5% pour les jeunes non issus de ZUS. On sait par ailleurs que les perspectives sociales, surtout en France, sans diplômes sont minces. Les inégalités peuvent ainsi être requies à une échelle très réduite, de cadre favorisé pouvant être à quelques dizaines de kilomètres de la ZUS. C'est aussi ce que pour la différence de niveaux de vie entre quartiers. A ces premiers types d'inégalité se double de la fracture entre les zones rurales et les zones urbaines. D'après le document 2 à cette fracture a tendance à se réduire, toujours est-il qu'en 2002, les différences de catégories socio-professionnelles expliquent 11,1 points de pourcentage de l'écart de revenus entre les communes rurales et les pôles urbains. De fait on sait que les grands villes "campusent" les professions qualifiées et en particulier les cadres supérieurs, d'où le déficit de médecins dans certaines régions rurales (Auvergne, Creuse...). A cela s'ajoute aussi des questions de niveau de vie, qui ne recourent pas forcément les autres inégalités. Par exemple l'Île-de-France, qui arrive en tête du classement du document 1 est aussi la région dans laquelle le nombre

rien  
rire  
uns  
la  
rtie  
irée

de chercheurs d'emploi par agent à Pôle  
emploi est le plus grand (il dépasse la centaine)  
alors qu'il est le plus bas en haute corse  
(inférieur à la cinquantaine). C'est pourtant  
non étirement des conditions de vie que l'assistance  
aux chômeurs.

Il est donc incontestable que les inégalités  
socio-économiques ne sont pas seulement expliquées  
par le territoire en lui-même car sinon il n'y  
aurait pas de différences locales dues de différences  
rural-urbain, et les inégalités ne seraient pas aussi  
diverses.

Certes le territoire en lui-même, participe  
aux inégalités socio-économiques mais il ne l'explique  
pas tout. Nous ne pouvons saisir pleinement le  
problème qu'en comprenant que l'espace est avant  
tout régi par des dynamiques.

Les disparités spatiales sont renforcées par  
des dynamiques notamment une dynamique de concentration  
économique (1) et une dynamique de répartition sociale (2)

Alfred Marshall, participant de la révolution  
marginaliste des années 1870, et plus précisément  
de l'école anglaise, est le premier à avoir mis

N°

7./16

spatiales

\* pour la  
version  
anglaise

en lumière le facteur géographique en économie,  
dans Les Principes d'économie politique (1874)

Il explique plusieurs facteurs de concentration,  
le premier étant l'externalité positive que  
représente les découvertes, les innovations de tout  
type. En effet les innovations se répandent  
rapidement en un même lieu, car le savoir est  
difficilement excluable et toujours non rival. D'où  
« l'idée nouvelle » est « aussitôt reprise par d'autres »  
on retrouve ici le modèle de la Silicon Valley où  
circule les dernières inventions, d'autant que l'université  
de Stanford est à côté. L'intérêt de réunir les  
entreprises se fait aussi du fait de voir de  
machines, toujours plus chères et donc rentabilisables uni-  
quement si plusieurs. On a ici le modèle de la coopé-  
ration agricole, qui est d'un tracteur à plusieurs. L'intérêt  
du bassin d'ouvriers agricoles est à double sens : ~~le~~  
l'entrepreneur a accès à des ouvriers qualifiés, nombreux  
et l'ouvrier qui a réalisé un investissement spécifique  
en capital humain peut le reconstruire dans une autre  
entreprise s'il est licencié. Les idées de Marshall  
peuvent être complétées par le modèle centre-périphérie  
de Paul Krugman. D'après Krugman, à part si  
les consommations sont éloignées et les coûts de  
transport élevés, l'entreprise a intérêt à produire  
en un seul lieu car elle bénéficie ainsi  
d'économies d'échelle. Enfin on peut présenter



Examen ou concours :

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

un dernier modèle d'économie géographique expliquant la concentration des activités, le modèle de différenciation minimale d'Harold Hotelling. Hotelling explique que deux marchands de glace sur une place, s'ils ne s'entendent pas auront tendance à accroître leur part de marché en se rapprochant de l'autre. Car ainsi chacun souhaite avoir plus de glace et donc avoir davantage de clients. Mais comme les deux raisonnent de la même manière, ils se retrouvent au centre, menant une guerre de prix. Pour toutes ces raisons, les activités économiques ont tendance à se concentrer, le corollaire étant que certaines régions sont flouées, avec un niveau plus faible d'activité économique créant des inégalités socio-économiques.

Cette dynamique n'achève pas pour autant la question des inégalités spatiales. Elle doit être complétée par une dynamique sociale qui explique les inégalités plus locales. Dans Choisir son école, Agnès Van Zanter explique que la ségrégation scolaire résulte de décisions individuelles. Ainsi la « tyrannie des petites décisions » est à l'œuvre

N°

9./16

dans les disparités spatiales. Van Zanten explique que les milieux favorisés adoptent des stratégies pour soulager leur esprit dans de bonnes écoles. La valeur immobilière des alentours de ces écoles augmente, désincantant les moins aisés à habiter ces quartiers. Selon cette logique l'école avec des bons résultats rentre dans un cercle vertueux, puisqu'elle attire de bons élèves. Van Zanten précise que il s'agit souvent de peu pour faire basculer une école dans un sens ou dans l'autre. D'une manière plus générale, certains quartiers comme le VIII<sup>e</sup> arrondissement pour Maurice Halbwachs rentrent dans des dynamiques de valorisation sociale alors que d'autres suivent la trajectoire inverse. Ainsi en est-il de la cité du Pont-du-Jour étudiée par Serge Pangam dans La disqualification sociale. À partir des années 1980, la cité a vu la fuite des classes moyennes et surtout a connu un processus de stigmatisation de l'extérieur bien sûr mais également de l'intérieur, explique Pangam, avec des assistés fragiles selon la typologie qui stigmatise leur cité et surtout les plus assistés. Les dynamiques de différenciation spatiale sont aussi renforcées par les stratégies d'entre-soi, comme le montre assez bien le document 5. Le document est d'autant plus intéressant que l'entre-soi

ici n'est pas recherché par les classes favorisées mais bien par des immigrés. Ainsi la sensibilité de déménager pour les immigrés est peu influencée par la proportion d'immigrés dans la commune < - de plus ou moins de 10 000 habitants - puisque les chiffres sont non significatifs, par contre, les immigrés ont moins de probabilité d'émigrer quand il y a beaucoup d'immigrés de la même origine qu'eux. On peut donc en conclure à une tendance communautariste qui, au pire, peut mener à de la ségrégation spatiale. Quant aux inégalités socio-économiques, il est probable que la commune frappée par cette ségrégation, soit défavorisée.

« Les forces sociales coopèrent ici avec les forces économiques » comme le dit à juste titre Marshall, car les dynamiques se renforcent souvent et entres elles, même si ce n'est pas toujours le cas. D'un point de vue de la justice sociale il semble nécessaire de briser la dynamique

Les disparités spatiales, dans leur forme la plus forte, s'apparentent à la

ghettosisation c'est-à-dire à la formation d'espaces relativement clos, socialement homogène et très inégalitaire entre eux. Hugues Lagrange, dans son analyse des cités de 2005, « Cités, ségrégation urbaine, et aliénation politique », incrimine l'intervention publique, qui a réduit le tissu associatif en coupant les subventions d'une part et avec une mauvaise politique de la ville. En effet la plupart des cités qui posent problèmes aujourd'hui, ont été construites dans l'urgence au moment d'accueillir les travailleurs immigrés, les bâtiments étant souvent mal pensés. Dans les années 1980, ces cités ont connu une dynamique dépréciative comme la cité de Pont-de-Jour. Les phénomènes d'inégalité spatiales sont donc en partie imputables à l'intervention publique. Celle-ci a une principale source d'inefficacité qui est la non-coopération des différentes administrations qui correspondent à différentes échelles. Halbwachs explique que les habitants ne ressentent pas leur intérêt commun d'où le besoin de la « municipalité », de problèmes vient des contradictions entre échelles. Ainsi la politique nationale veut qu'un certain pourcentage de logements sociaux dans chaque commune mais certains arrivent à s'y soustraire. Cela a partie liée avec le phénomène nouveau des communes péri-urbaines de milieu

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barrière

N°

12/16

Examen ou concours :

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

aisés. Le document 2b montre bien une revalorisation de cet espace périurbain entre 1984 et 2002. En 2002 le niveau de vie en espace périurbain était de 5,3 % supérieur à celui en pôles urbains, alors qu'il était bien inférieur en 1984. Les communes périurbaines répondent à une forme d'entre-soi dont Meilly-sur-Seine est un bon exemple avec un revenu annuel moyen de 90 000 € par ménage ce qui est largement supérieur à la moyenne. Trop d'inégalités spatiales est dangereuse pour la cohésion sociale et l'intervention publique se justifie d'autant plus qu'elle en est elle-même en partie responsable.

Toute la problématique de l'intervention publique consiste à articuler des impératifs économiques et de justice sociale. Du point de vue économique il y a déjà un double objectif : revaloriser certains espaces et favoriser des pôles de compétitivité. Les zones franches répondent au premier problème. Dans les années 2000, des appels à projets ont été réalisés pour dynamiser certains régions. En effet

N°

13/16

il faut aider les régions perdantes de la dynamique de concentration que nous avons décrite. Ce sont souvent des régions qui étaient spécialisées et dont l'industrie n'a pas réussi à se moderniser ou à s'adapter à la mondialisation. La ville de Thiers était spécialisée dans l'artisanat du couteau, mais aujourd'hui, le couteau artisanal ne fait plus vivre une ville entière. Dans ce genre de cas, l'aide à la reconversion peut être utile. D'un autre côté, les avantages des pôles de compétitivité, tels que décrits par Marshall sont indéniables et peuvent être mis à profit dans ce même contexte de mondialisation. On voit alors que les disparités spatiales peuvent être utilisées plutôt que subies.

L'intervention doit également viser la ruralisation des espaces défavorisés voire stigmatisés. Selon la théorie de la ville brisée, un lieu qui présente des signes de dégradation a plus de probabilité de sombrer dans un cercle vicieux de dégradation. Maurice Halbwachs insiste sur le rôle « des travaux qui ont embelli et mieux aménagés la ville » et répond ainsi à la théorie de la ville brisée, il fait des moyens pour embellir la ville délaissée. Le problème des moyens jusqu'ici est qu'ils ont été assortis

rien  
rire  
ins  
la  
rtie  
mée

d'étiquettes stigmatisantes comme ZUS ou ZEP pour les écoles. Or le stigmate est le premier facteur de fuite des classes moyennes et supérieures. Agnès Van Zanten explique dans L'école de la périphérie que l'étiquette de ZEP dès leur création en 1982 a été néfaste.

Enfin deux autres aspects d'une intervention publique efficace peuvent se dégager : une politique non verticale, qui fait participer les habitants du lieu à restaurer. M. Kokoreff, D. Yapeyronnie, et R. Castel dans Repère la cité montrent avec l'exemple de la cité de La Courneuve, qu'un projet imposé aux habitants les placera en situation de victimes et des braquages tandis qu'un projet en collaboration les placera en qualité de citoyens et fonctionnera bien mieux. Deuxièmement, des politiques aménages sont souvent nécessaires. Par exemple le document 5 montre que les jeunes issus des ZUS vont travailler beaucoup moins loin (38,5 km) que les jeunes non-issus de ZUS (64 km). Par ailleurs on voit qu'en cherchant des emplois plus éloignés on a davantage de chance d'en trouver un de qualité. Ainsi une politique efficace de transport peut conduire à réduire les inégalités liées à l'espace.



Les disparités spatiales sont en partie données en tant que le territoire a des caractéristiques propres mais en grande partie construite. La construction de ces inégalités spatiales s'effectue à travers des dynamiques sociales et économiques. Ce sont elles qui expliquent la diversité des inégalités selon les échelles et selon le type précis d'inégalité - revenu, conditions de vie, perspectives sociales. Vue l'étendue que peuvent prendre ces inégalités, la puissance publique peut difficilement rester en retrait sans heurter les valeurs égalitaires qu'elle défend ou menacer sa cohésion. Les événements de 2005 ont largement réitéré ce risque. Pourtant l'intervention publique doit articuler des objectifs différents, entre concentration et déconcentration des activités par exemple, et satisfaire des intérêts différents selon les acteurs, ce qui la rend difficile.